

# Recevoir et se réunir à Saint Victor La Grand' Maison





6 hébergements  
indépendants



3 chambres  
doubles



Capacité  
28 personnes



2 salles



Parc arboré



Capacité de  
réception :100p

# Introduction

Notre domaine est différent des autres dans plus d'un sens.

Tout d'abord il s'agit d'un hameau autour d'un manoir. Nous ouvrons notre propriété à des hôtes désirant y organiser un mariage, un anniversaire, ou une réunion de famille. La location se fait de manière exclusive, et **l'utilisation des espaces est soumise à l'obligation de louer tous les hébergements;**

Nous ne sommes pas un hôtel et n'avons pas de cuisinier ou de personnel à demeure, mais nous pouvons vous accompagner dans l'organisation.

# Capacité d'hébergement

- Pour assurer la qualité des prestations et le confort des invités nos gîtes, studios et chambres d'hôtes dans le Manoir peuvent recevoir un maximum de 28 personnes.
- Ils sont organisés, équipés, déclarés et assurés chacun pour une capacité fixe. Le nombre d'occupants ne peut en aucun cas être dépassé.
- Le manoir ne reçoit que des adultes.
- Les cuisines des maisons ne peuvent pas être utilisées lors des événements festifs (hors privatisation de plus de 2 nuits)



La Miellerie Coté Jardin



L'Orangerie



La Petite Maison



La Miellerie Coté Cour



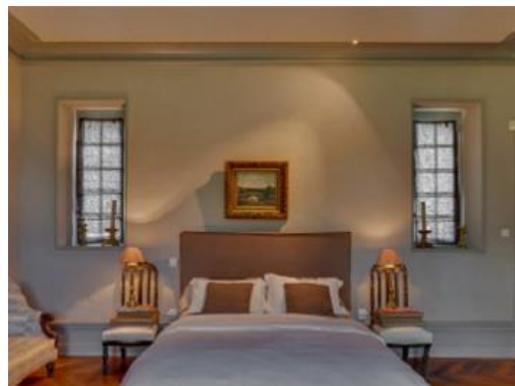
L'Ecurie



L'Atelier



La Chambre Blanche



La Chambre Grise



La Chambre Rouge

# Répartition des hébergements

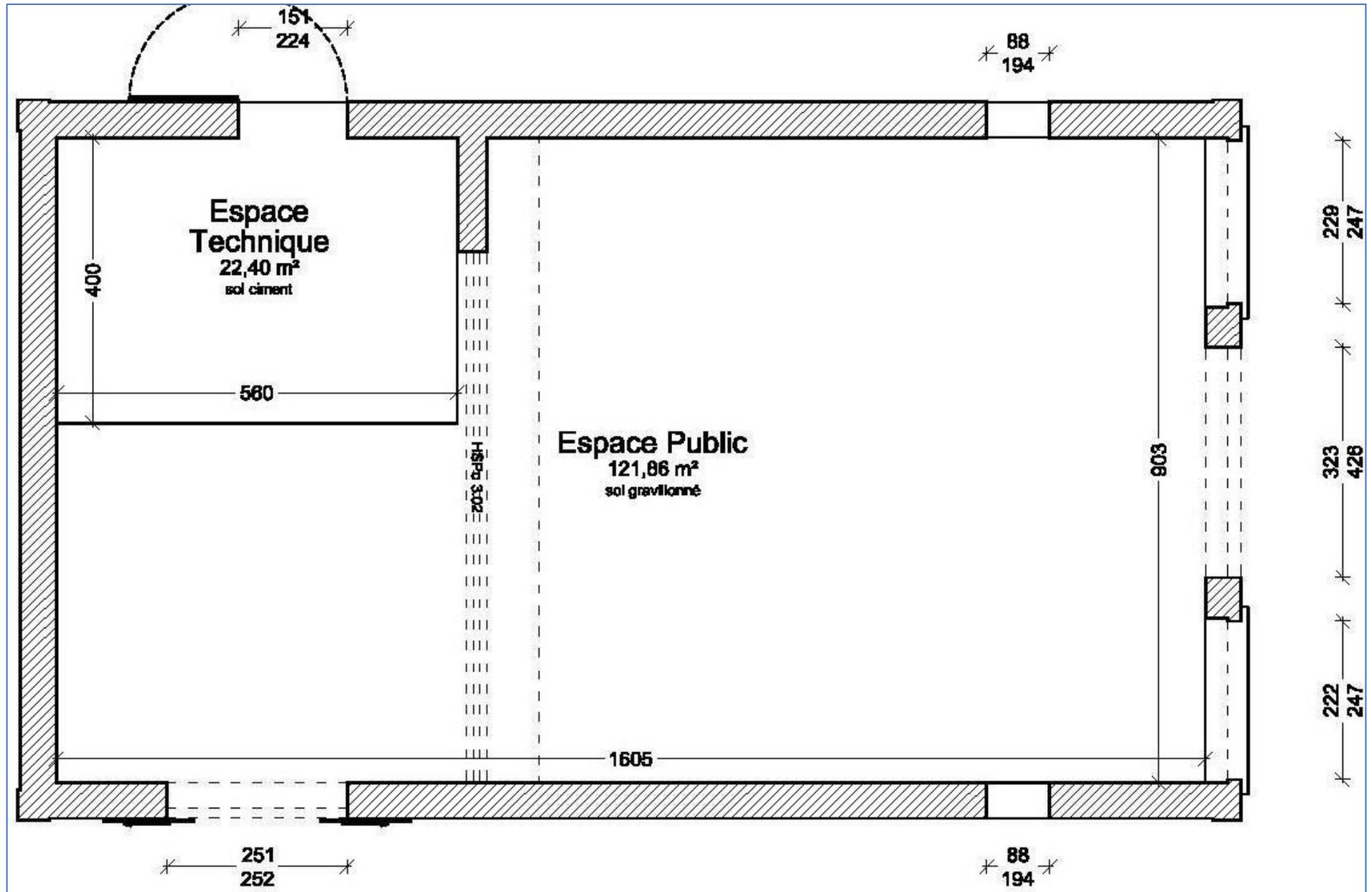
Hébergements	Type	Capacité	Chambres	Lit double	Lit simple	Canapé-lit
Miellerie Côté Jardin	Gîte	6 personnes	3	2	2	
Miellerie Côté Cour	Gîte	5 personnes	2	2		1
Petite Maison	Gîte	5 personnes	2	2		
Orangerie	Gîte	4 personnes	2	1	3	
Ecurie	Studio	2 personnes	1	1		
Atelier	Studio	2 personnes	1	1		
Chambre Grise	Chambre	2 personnes	1	1		
Chambre Blanche	Chambre	2 personnes	1	1		
<b>Total</b>		<b>28 personnes</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>1</b>

# Espaces pour se réunir

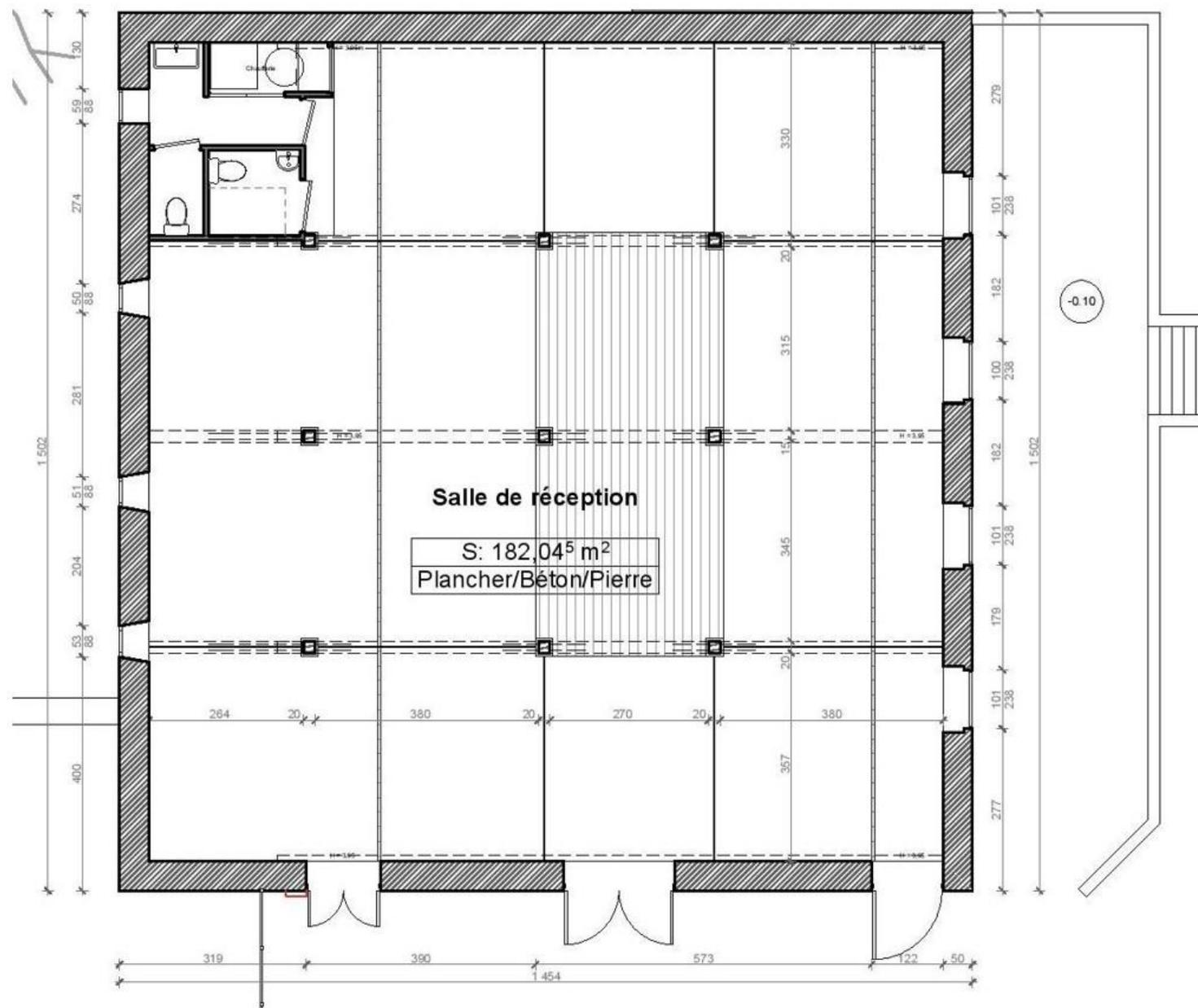
Nous vous proposons plusieurs espaces pour accueillir votre évènement :

- Le Pailler : 124m<sup>2</sup>
- La Grande étable : 182m<sup>2</sup>
- Parc et abords extérieurs du manoir
- Devant le vieux chêne, au bord de l'eau
- Parking et prés autour du parking
- L'usage des 2 piscines du domaine est strictement interdit lors de réceptions.
- L'installation de tentes est possible à condition qu'elle soit effectuée par un prestataire agréé uniquement et à trois endroits possibles : pelouse devant le manoir, bordure de rivière, devant le Pailler.











Espaces extérieurs

# Mise en place

- L'ensemble du site extérieur est réservé pour la réception avec mise en place la veille et démontage le lendemain de l'évènement, sans aucune option technique.
- La planification technique (son, lumière, traiteur, accès, parking) et la mise en place de l'évènement est gérée par les prestataires dans le respect des règles de sécurité et dans le cadre de la couverture des assurances respectives pour éviter tout problème.
- Une réunion de cadrage technique doit être organisée en amont avant l'évènement pour s'assurer du bon déroulement.
- Le responsable sécurité est à votre disposition pour vous accompagner dans la gestion sur notre domaine.

# Accompagnements:

Nous vous proposons deux offres d'accompagnement dans l'organisation de l'évènement :

## 1. Accompagnement minimum :

- L'ensemble de l'organisation et l'ensemble des paiements sont gérés par le client.
- Nous imposons notre responsable de sécurité. Sa prestation payante consiste à contrôler l'application des règles de sécurité et des termes du contrat.

## 2. Accompagnement Intermédiaire :

- Nous gérons et coordonnons pour nos hôtes les relations avec les prestataires définis dans un brief écrit et dans le cadre d'un budget donné. Nos honoraires sont de 15% du montant des factures.
- Les factures prestataires sont payées directement par le client selon le montant final.
- Nous imposons notre responsable sécurité. Sa prestation payante consiste à contrôler l'application des règles de sécurité et des termes du contrat.

# **Conditions générales de privatisation du domaine**

# Musique & Animaux

## Musique

- Le niveau sonore de la musique doit respecter la réglementation en vigueur et les règles de bon voisinage. Le client sera tenu responsable de tout débordement ou acte de nuisance envers les voisins.
- Dans le jardin la musique devra être à un niveau de fond sonore après 22h et sera arrêtée à 23 heures
- Dans le Pailler et dans la Grande Etable, l'animation musicale (maximum 110 décibels) doit être baissée à partir de 1h30 et arrêté au plus tard à 2.30 heures du matin. Passé ce délai, les sanctions administratives seront à la charge du client (infraction à l'article R. 623-2 du Code pénal, contravention de 3ème classe, amende pénale de 450 € maximum).

## Animaux :

- Les animaux ne sont pas admis pendant les mariages.

# Ménage

Nous vous invitons à être particulièrement vigilants sur ce point.

1. Les logements devront être rendus propres lors du départ. Un forfait de ménage final de 55€ (30€ par studio) est facturé en plus de la location.
2. Il est de la responsabilité du locataire de s'assurer que le prestataire utilisant les espaces les rendent dans l'état de propreté initial .
3. Si les salles de réception ou extérieurs étaient laissées dans un état critique, un forfait de nettoyage de 300 € sera prélevé
4. Un forfait de 100 €/salle de réception pour le nettoyage final et remise en place est facturé en plus de leur location .
5. Tous les poubelles (Ordures ménagères, verre, décoration...) doivent être déposées à la déchèterie du village en respectant le tri-sélectif.

# Repas & Enfants

## Repas :

1. Cuisiner sur le domaine en dehors du jour du mariage est réservé aux hôtes résidant dans les gîtes sachant que chaque maison est équipée exclusivement pour le nombre de personnes qu'elle peut accueillir.
2. Aucune des maisons de la propriété ne peut recevoir 28 personnes, tous les repas se doivent donc d'être planifiés et organisés – où, quand et comment- en fonction des possibilités du domaine et du budget disponible. Si les 26 personnes habitant sur le domaine souhaitent prendre leurs repas ensemble ils devront être organisés par le domaine dans Le Pailler. Nous offrons un service de Traiteur /table d'hôtes.

## Enfants

1. Nous n'avons pas d'espace dédié pour l'accueil des enfants pendant les mariages.
2. En raison de l'obligation de respect des règles de sécurité nous devons rappeler les risques suivants : nous sommes en bordure de rivière et le domaine compte 2 piscines. Dès lors qu'il y a plus de 5 enfants de -15 ans, le client est dans l'obligation d'engager une personne / 5 enfants afin de les encadrer tout au long de la soirée.
3. Sa mission sera de Veiller à la sécurité des enfants, les encadrer pour qu'ils n'accèdent qu'aux parties qui leur sont réservées, Empêcher les détériorations (mobilier, végétation, immobilier etc..).

# Assurances & Caution

## **Assurances :**

1. Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait.
2. Il est **obligatoire d'être assuré**. Le client devra fournir une attestation « **garantie responsabilité civile vacances et villégiature** » qui est dans la plupart des cas une extension saisonnière de son contrat habitation.
3. Les dommages non couverts par cette garantie, resteront à l'entière charge du client et seront déduits de la caution s'ils arrivent.
4. Nous recommandons très fortement aux clients de contracter une assurance annulation. Cette garantie prévoit le remboursement du loyer ou des acomptes versés si vous êtes obligé d'annuler votre location pour toute raison motivée.

## **Caution :**

- Un dépôt de garantie de 2000 € couvrant tout dommage potentiel vous sera demandé à votre arrivée. En l'absence de constatation de dégât ou de manquement et à l'issue de ce délai, le chèque sera restitué.

La page suivante ne sera pas  
intégrée au catalogue

# Tarifs 2023

## OFFRE 1 : Cousinade Week-end

Hébergement: Week-end (2 nuits) pour 26 personnes : 4000€

Utilisation du Pailier pour repas collectifs et soirée : 1000€

Frais de ménage : 10€/p/j dans le Pailier + 260€ pour l'hébergement

**Total pour 26 personnes : 5780€ => proposition 5500€ TTC**

---

## OFFRE 2 : Cousinade Semaine

Hébergement: Semaine (7 nuits) pour 26 personnes : **10 000€?**

Utilisation du Pailier pour repas collectifs et soirée : 1000€

Frais de ménage : 10€/p/j dans le Pailier + 260€ pour l'hébergement

**Total pour 26 personnes : 11780€ => proposition 10 500€ TC**

**Non-inclus dans nos offres: Taxe de séjour, restauration, service, et frais utilisation du parc**

# Tarifs 2023

## **OFFRE 3 : Mariage avec 70 personnes**

Hébergement: Week-end (2 nuits) pour 26 personnes : 4000€

Évènement: Utilisation du Pailier, du parc, et des bords de riviere : 4200€

Frais de ménage pour l'hébergement : 260€

**Total pour 70 personnes : 8460€ => proposition 8200 € TTC**

---

## **OFFRE 4 : Mariage avec 100 personnes**

Hébergement: Week-end (2 nuits) pour 26 personnes : 4000€

Évènement: Utilisation du Pailier, la Grand' étable, du parc, et des bords de riviere : 5400€

Frais de ménage pour l'hébergement : 260€

**Total pour 100 personnes : 9660€ => proposition 9350€ TTC**

**Non-inclus dans nos offres: Taxe de séjour, frais d'installation tente ( 350€), services, restauration**